



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BREXIT

**Groupe de travail
10 mars 2021**

Ordre du jour

1. Contexte général
2. Activités et relations avec les professionnels
3. Effectifs
4. Conditions et organisation du travail
5. Formation

Contexte général

- 8 postes de contrôle frontalier (PCF) concernés dont **5 nouveaux** :
 - Hauts-de-France (**Calais : port, tunnel, Boulogne, Dunkerque**),
 - Normandie (**Cherbourg, Caen-Ouistreham, Le Havre, Dieppe**),
 - Bretagne (**Roscoff, Saint-Malo**).
- accord de commerce et de coopération le 30/12/ 2020 pour organiser les échanges avec le Royaume-Uni.
- phase opérationnelle depuis le 1er janvier 2021.

Activités et relations avec professionnels

Les inspections peuvent comprendre 3 phases :

- Un contrôle documentaire : contrôle de divers documents accompagnant l'envoi, notamment les certificats (phyto)sanitaires ;
- Un contrôle d'identité : contrôle de la correspondance entre la marchandise présentée et les documents d'accompagnement (numéro de scellé, étiquetage, etc.) ;
- Un contrôle physique, avec éventuellement des prélèvements d'échantillons.

Activités et relations avec professionnels

- Sur janvier-février 2021 à l'import : 7 551 envois contrôlés en PCF (26% Calais port, 26% Calais tunnel, 26% Boulogne, 10% Dunkerque, 10% Caen-Ouistreham).
- Flux très inférieurs à l'estimation en lien avec :
 - Contexte Covid-19,
 - Impact liaisons suspendues de la Brittany Ferries pour Normandie et Bretagne,
 - Impréparation des opérateurs et réticences en raison des nouvelles formalités.
- Nombreuses non-conformités rencontrées les premières semaines (environ 90% des envois), en nette amélioration (autour de 15% des envois ces dernières semaines) :
 - en lien avec des défauts de certification britannique,
 - en lien avec l'impréparation des opérateurs (absence de responsables de l'envoi).

Activités et relations avec professionnels

- Travail de clarification au quotidien avec les autorités britanniques et la Commission.
- Préparation à l'échéance du 1er avril côté export.
- Echanges réguliers avec la douane et les compagnies transmanche.
- Enjeu du maintien de la compétitivité des ports français de la façade Manche Mer du Nord face à la concurrence de ports du Nord de l'Europe.

Effectifs

466 ETP supplémentaires ont été obtenus :

- + 40 ETP en 2019,
- + 320 ETP en 2020,
- + 106 ETP en 2021,

répartis entre 376 ETP imports et 90 ETP exports.

Conditions et organisation du travail

1 - Périmètre des analyses

Méthodologie

Février
Sem. 5 / sem. 6

- Analyses (observations / entretiens / analyse documents) sur quatre sites (Calais-Eurotunnel, Boulogne, Dunkerque / Caen Ouistreham) sur différents cycles



Février
Sem. 7

- Présentation et consolidation de la base de connaissances sur le travail en Groupe de Travail Opérationnel, représentatif de l'ensemble des SIVEP Transmanche Brexit



Données analysées



Conditions et organisation du travail (suite)

Charge de travail

- Indicateurs peu représentatifs (période de démarrage BREXIT, faible activité, pandémie...),
 - Les contraintes rencontrées en terme d'organisation ont un impact direct sur la charge de travail,
 - Temps de traitements souvent très long,
- ⇒ Le fait que la charge de travail monte progressivement a permis la montée en compétence progressive et collective des agents.

Conditions et organisation du travail (suite)

Organisation du travail

Impact sur l'organisation

Phase de démarrage

Fiabilité des pré-notifications
Absences / erreurs de pièces
dans les dossiers



Interface
Commis et transitaires
et autres acteurs (sécurité, CCI,....)

Retards, travail dans « l'urgence », tensions
ponctuelles et complexité de traitements

- Impact sur les postes de régulateurs et postes d'accueil transitaires : charge cognitive et psychique parfois très importante.

Conditions et organisation du travail (suite)

Cycles horaires

- ⇒ bien perçus par les agents (choix des agents, pauses possibles, population « jeune », avantages financiers...).
- ⇒ la prise de congés sur le cycle capitainerie est difficile à organiser ; la planification individuelle (Boulogne) complexifie le processus.
- ⇒ à ré-analyser avec l'évolution de la charge de travail.

Management

- ⇒ traitement des dossiers « complexes » ou litigieux.
- ⇒ montée en compétence collective avec un « compagnonnage » sur les contrôles documentaires et physiques.
- ⇒ attention à la montée en charge de l'activité.

Conditions et organisation du travail (suite)

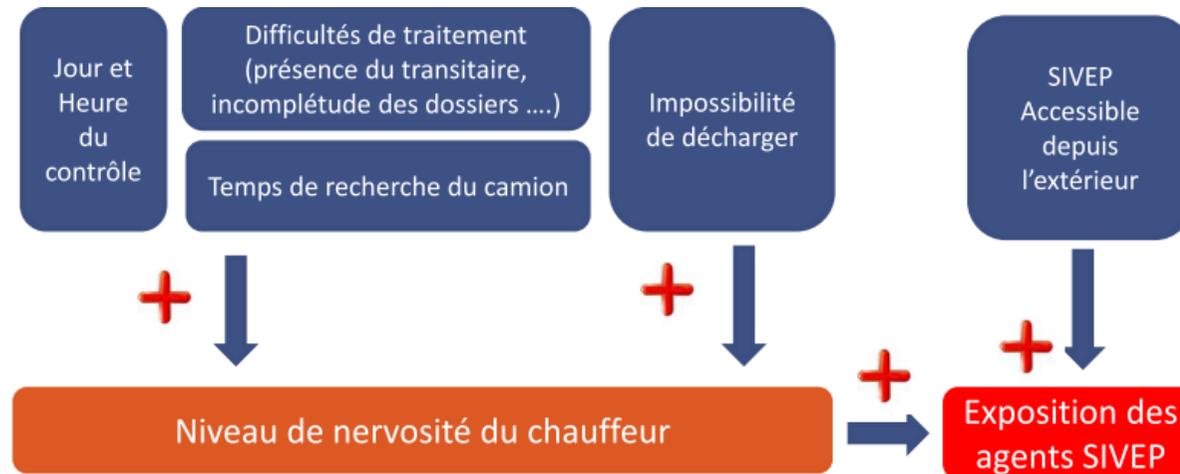
Environnement de travail

- Bureaux / Accueil
 - ⇒ Travaux en cours ou prévus, organisation à trouver.
 - ⇒ Attention aux nuisances sonores / charge cognitive.
 - ⇒ Surface insuffisante SIVEP Boulogne.
 - ⇒ Attention aux conditions de travail des managers qui sont dégradées :
 - Conditions physiques de réalisation du travail (absence de bureaux, multiplication des déplacements, travail dans le bruit..),
 - Amplitudes horaires importantes.

- Espaces de vie :
 - ⇒ Salles de restauration, lits de camps disponibles (micro-siestes).

Conditions et organisation du travail (suite)

Quais



Matériels de contrôle

⇒ Un matériel adapté, avec quelques ajustements :

Ajuster le nombre de tables au besoin (charge de travail),

Accès dévidoir de scotch,

Disposer de pelles manuelles (produits PEC Oignons, par exemple).

Conditions et organisation du travail (suite)

Inspection ISST MC Taradach – 25 et 26 janvier 2021

	Prévention risque exposition SARS-CoV-2						Autres risques
SIVEP	Mesures d'hygiène – lavage des mains	Fourniture et Port de masques	Distanciation – gestion flux	Aération - ventilation	nettoyage	Information / formation	
Calais Tunnel	☺ Accès produit hydroalcoolique	☺	☺ Risque concentration open space Conservation une vigilance Travaux en cours	☺ Open space enclavé sans VMC difficile à Aérer Travaux en cours	☺ Locaux par prestataire extérieur Equipements partagés par chaque agent	☺ Affichage mesures + Nb personnes/salle Accès e-formation Rappels réguliers	
Calais Port	☺ Accès produit hydroalcoolique	☺	☺ Risque concentration accueil Conservation une vigilance	☺ Open space enclavé sans VMC Aérer le plus souvent possible	☺ Locaux par prestataire extérieur Equipements partagés par chaque agent	☺ Affichage mesures + Nb personnes/salle Accès e-formation Rappels réguliers	
Boulogne	☺ Accès produit hydroalcoolique	☺	☹ Risque concentration open space Conservation une vigilance	☺ Open space enclavé sans VMC Aérer le plus souvent possible	☺ Locaux par prestataire extérieur Equipements partagés par chaque agent	☺ Affichage mesures + Nb personnes/salle Accès e-formation Rappels réguliers	☹ Nettoyage approfondi Incendie-évacuations Ecrasement-contrôle des scellés Porte consigne

Fiches réflexes

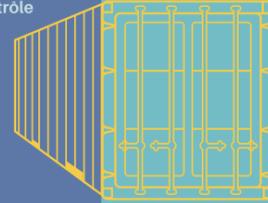
Version Draft

Fiches réflexes de l'inspecteur en SIVEP Brexit

Prévention des risques
lors des opérations de contrôle




**sécurité
santé
travail**



Identifier les situations à risque

CHIMIQUES

- Composés émanant des marchandises
Benzène, Toluène, etc.
- Produits phyto-pharmaceutiques
- En cas de lésions provoquées par des produits chimiques
- En cas d'ingestion par des produits chimiques

TRAVAIL EN HORAIRES DÉCALÉS

- Troubles du sommeil
- Somnolences
- Syndromes métaboliques

VIOLENCES

- Violences verbales
Menaces, diffamations, injures, outrages
- Violences physiques
- Cyber-violence

VIRUS

Covid-19



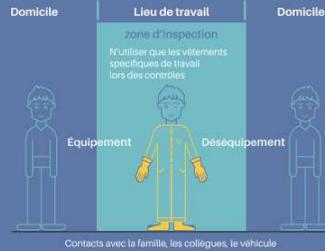
PHYSIQUES

- Renversement de colis
- Ecrasement des mains/des pieds
- Chutes

ANIMAUX VIVANTS

- Coups de pieds / écrasement
- Zoonoses
- Maladies infectieuses
- Morsures / griffures
- Accidents pouvant entraîner la pénétration d'agents pathogènes

Ne pas exposer vos proches



CHIMIQUES

Les expositions
ne s'arrêtent pas
au lieu de travail



Travail en horaires décalés

QUELS EFFETS À LONG TERME SUR LA SANTÉ ?

- Troubles du sommeil (insomnie, somnolence...)
- Altération des systèmes immunitaires, métaboliques (diabète, hypercholestérolémie)
- Baisse des capacités de concentration et de mémoire
- Surpoids, obésité
- Malaises cardiovasculaires
- Irritabilité, mauvaise humeur

Protection des femmes enceintes

Ce rythme de travail peut perturber le déroulement de la grossesse. Lorsque l'agent occupe un poste de travail de nuit, elle peut, à sa demande, ou si le médecin du travail juge le poste incompatible avec son état de grossesse, être affectée à un poste de jour, jusqu'au début du congé prénatal.

QUELLES MESURES DE PREVENTION POUR LIMITER LES RISQUES ?

Prendre soin de son sommeil
Dormir au moins 7 heures/jour, ne pas recourir à des médicaments hypnotiques pour faciliter le sommeil.

Conditions optimales : Isoler la chambre de la lumière extérieure du jour et du bruit (prévoir l'encourage), maintenir une température adéquate de la chambre (18° C), aérer régulièrement, disposer d'une bonne literie.

Se méfier de la somnolence au volant
Signes : Concentration difficile, raideur de la nuque et tête lourde, picotements des yeux, paupières lourdes, bâillements, difficultés à maintenir une trajectoire rectiligne, franchissement de lignes continues...

Risque augmenté la nuit en trajet de retour ou au travail du fait de la baisse de vigilance et de la fatigue.
Des l'apparition de signes, prendre une pause d'au moins 20 minutes.

TRAVAIL EN HORAIRES DÉCALÉS

Que faire si la situation devient potentiellement dangereuse ?

- Etre à l'écoute, parler du problème de façon raisonnable
- Ex : « Vous avez peut-être raison »
- Rester calme et poli, mais ferme
- Inviter la personne dont le comportement commence à être agressif à poser des questions
- Utiliser des mots simples, répéter les explications si nécessaire, reformuler
- Faire connaître les limites de ses possibilités d'intervention pour répondre aux problèmes posés
- Ne pas répondre aux provocations
- Eviter tout attitude agressive (bras croisés, mains sur les hanches, doigt pointé, bras levé...)
- Garder physiquement ses distances

Le contrôleur peut exercer son droit de retrait lorsqu'il estime que sa sécurité est menacée de manière imminente.

Pour aller plus loin...
Guide de prévention des violences au travail
du 14/02/2016.



<http://intranet.national.agri/Guide-de-prevention-des-violences>

VIOLENCES



Je N'HÉSITE PAS à faire remonter toute question - toute observation - toute suggestion dans le domaine de la prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail, à la hiérarchie, à l'assistant de prévention, dans le REGISTRE santé sécurité au travail.



Conditions et organisation du travail (suite)

Tous les DUERP ont été actualisés pour les PCF Brexit.

(ex : passage en CT et CHSCT HDF en novembre 2020)

Comprenant les 7 familles de risques identifiés en 2019 par le cabinet ERGOTEC :

- risques routiers, travail en horaires décalés, travail de nuit, travail à un rythme soutenu, travailleur isolé, risques psychosociaux, travail sur écran.

Une réflexion conduite sur d'autres risques retenus par les structures notamment :

- liés au COVID-19, aux équipements de travail et à la manutention mécanique, aux produits, aux émissions et aux déchets, aux animaux, aux bruits, aux agressions, aux ambiances thermiques, aux chutes de hauteur ou de plain pied, aux TMS.

Conditions et organisation du travail (suite)

La rédaction de ces DUERP a été réalisée dès 2020. Ces documents vont être révisés pour être en adéquation avec les pratiques.

Les actions envisagées ou mises en œuvre comprennent :

- des formations, des informations, la rédaction de consignes et procédures, l'achat d'EPI, d'équipements, des travaux avec les gestionnaires.

Des axes prioritaires de travail avec les OS locales (exemple pour HDF : la sécurité des personnes et les RPS).

Conditions et organisation du travail (suite)

HAUTS-DE-FRANCE

- Locaux à Calais Tunnel livrés entre le 10 et le 15 février ;
- Locaux des ports de Calais et de Dunkerque prévus pour fin mars ;
- Locaux de Boulogne pas encore validés et nécessitent une coordination entre les SEPD (Port de Calais) et la STEF (Propriétaire des locaux du SIVEP) ;

3 missions d'accompagnement :

- Dunkerque, octobre 2020 à avril 2021 par "conviction RH" financé par le Fonds de modernisation.
- Calais deux missions Bearingpoint, octobre à décembre 2020 en préparation du BREXIT, puis de janvier à avril 2021 mission d'accompagnement.

Création de Fiches réflexes et d'un outil informatique d'aide à la décision par les inspecteurs.

Acquisition d'un outil de planification et formation des agents à son déploiement.

Conditions et organisation du travail (suite)

NORMANDIE

- Petit nombre d'agents constituant les équipes des PCF.
- Activités faibles essentiellement sur deux PCF (Cherbourg et Dieppe).
- Accompagnement du travail de nuit / week-end par des agents de sécurité (via marché UGAP).
- Astreintes déployées sur les chefs de postes, les vétérinaires de la DRAAF et les informaticiens.

Conditions et organisation du travail (suite)

BRETAGNE

DDPP 29 :

- formation des agents dans le cadre de la préparation au Brexit.
- mobilisation sur des missions autres portées par la DDPP notamment en santé et protection animale ou produits phytosanitaires.

DDPP 35 :

- formation à la réglementation spécifique « import ».
- visite du CHSCT après installation du SIVEP dans un nouveau bâtiment et la mise en place de nouvelles conditions de travail.

Conditions et organisation du travail (suite)

Suivi de la médecine de prévention dans les 3 régions

Hauts-de-France

- Suivi des agents en poste à Dunkerque par Cedest.
- Autre acteur local proposé : ASTIL 62 agréée sur les secteurs de Calais, Boulogne-sur-Mer.

Bretagne

- Pour les agents en poste à Saint Malo : visite médicale d'embauche effectuée par un médecin agréé. Pour le suivi, recours à l'appui des médecins mis à disposition par la Préfecture d'Ille et Vilaine.
- Recours à des médecins agréés pour les agents recrutés pour le Sivep de Roscoff.
- Acteurs locaux intervenant sur le secteur: STSM (santé au travail de Saint MALO), Santé au travail de la région de Morlaix (STRM).

Conditions et organisation du travail (suite)

Recours à un médecin salarié pour la visite d'embauche des agents Brexit.

Solutions en cours :

Dans le Calvados

- Projet de convention mis en place par le SGAR - Conseil régional et services de l'Etat pour un centre de médecine de prévention mutualisé à la DDTM 14.
- Demande de conventionnement faite auprès de Prévention Santé et Travail (PST14) en janvier 2021.

Dans la Seine-Maritime

- Projet de conventionnement avec le Centre de gestion 76 en cours d'étude par le SGAR.

Dans la Manche

- Conventionnement effectif avec le centre de gestion de la Manche.

Formation Infoma des agents « Brexit »

Thèmes et modalités :

- Réglementation générale et spécifique, modalités de contrôles SPS, sécurité et santé au travail.
 - Mallette à distance : équivalent 3 jours de formation.
 - Approfondissement : 2 jours en distanciel.
- TRACES-NT : 1 jour en présentiel.
- Posture du contrôleur, environnement administratif et suites de police administrative et pénale : 1 jour en distanciel.

Ajustement 2020 avec formation distancielle synchrone (97 sessions en classe virtuelle) et asynchrone (347 inscriptions à la plateforme Sophia).

Formation des agents « Brexit »

En 2020 :

- du 14 septembre au 11 décembre 2020,
- 301 agents inscrits à la mallette pédagogique (228 en HDF, 59 en Normandie, 14 en Bretagne).

En 2021 :

- Infoma : **uniquement** mallette pour les nouveaux recrutés (60 environ),
- formation management d'agents contractuels (culture « Fonction publique »),
- Échanges de pratiques sur poste.